



Intégrer la perspective de l'égalité des chances : cinq enjeux les plus importants à prendre en considération

Les offres de promotion de la santé et de prévention doivent être accessibles à tous et toutes, quels que soient l'âge, l'orientation sexuelle, le niveau de formation, l'origine et le statut socioéconomique. Ce principe s'inscrit dans une visée plus générale destinée à établir l'égalité des chances en matière de santé.

Ce document décrit brièvement cinq enjeux principaux de la perspective de l'égalité des chances et s'adresse à toutes les personnes et les organisations souhaitant en tenir compte dans les différentes phases d'un projet ou d'une demande de soutien.

1. Diversité

Le projet doit refléter la diversité de la population générale, mais aussi l'hétérogénéité au sein du ou des groupes cibles (p. ex. les différences dues au niveau de formation et au revenu, au sexe, à l'âge, à l'origine migratoire ou à l'orientation sexuelle ou à l'identité sexuelle). Il convient de porter une attention toute particulière à l'identification des sous-groupes les plus défavorisés.

2. Besoins

Les offres et les activités prévues doivent être adaptées aux besoins des groupes cibles défavorisés. Il est important d'identifier, si nécessaire, les besoins spécifiques des sous-groupes du ou des groupes cibles sont-ils identifiés (p. ex. des offres à bas seuil basées sur les besoins).

3. Participation et ressources

Il est fondamental que les membres du groupe cible participent à toutes les phases du projet en fonction de leurs possibilités et de leurs compétences. Les membres du ou des groupes cibles possèdent aussi des compétences et des ressources informelles dont l'utilisation peut être bénéfique pour le succès du projet.

4. Accès et atteindre le public cible

Les mesures prises doivent permettre d'atteindre le public cible. Pour y arriver, il conviendra de prendre en considération les canaux spécifiques d'accès du ou des groupes cibles, comme les médias des groupes migrants, par exemple. Il est fort conseillé de porter une attention particulière à la conception des informations et à leur diffusion pour que les personnes socialement défavorisées soient aussi atteintes (rédiger les informations facilement compréhensibles, p. ex.).

5. Méthodes et instruments de travail

Il existe plusieurs approches éprouvées en matière d'égalité des chances (empowerment p. ex.) dont il faut absolument tenir compte. La méthode et les instruments de travail (entretiens individuels, réunions avec les groupes cibles, méthode individualisée, ateliers thématiques, jeux de groupe, etc.) prennent en considération, autant que possible, la variété des caractéristiques des participant-e-s du groupe cible (niveau de formation, connaissances de langue, styles de vie, etc.). De même, il est essentiel d'adapter le matériel de travail aux besoins de ou des groupes cibles (p. ex. documentation, photos, traduction dans les langues de la migration).

Pour en savoir plus:

- Weber, Dominique et Sabina Hösli (2020). Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention. Approches éprouvées et critères de réussite. Version courte pour la pratique. Berne: OFSP, PSCH, CDS, [lien](#) de téléchargement.
- Kaya, Bülent en collaboration avec Denise Efonayi-Mäder (2008) : Population migrante: prévention et promotion de la santé. Guide pour la planification et la mise en œuvre de projets, Berne : OFSP, [lien](#) de téléchargement.
- Divers documents relatifs à l'égalité des chances en matière de santé disponibles sur le site de Quint-Essenz, [lien](#)